

Article 43 du Règlement

Étant donné que le gouvernement américain va acquérir 168 avions de chasse F-18, soit 24 avions de plus que le nombre qui avait été suggéré par le secrétaire à la défense des États-Unis pour l'année 1980-1981, et étant donné que cette autorisation confirme que le F-18 est le meilleur avion de chasse dans sa catégorie, et que le choix fait par le gouvernement canadien est le meilleur, je propose, appuyé par le député de Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine (M. Bujold):

Que l'on réaffirme que ces derniers développements auront un effet bénéfique sur le plan des retombées industrielles pour l'ensemble de l'économie canadienne.

Mme le Président: En vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, le présentation d'une telle motion requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

[Traduction]

LE CABINET

ON DEMANDE LA DÉMISSION DU MINISTRE DE L'ÉNERGIE, DES MINES ET DES RESSOURCES—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Doug Lewis (Simcoe-Nord): Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement à propos d'une affaire urgente et importante. Les députés qui siègent de ce côté-ci de la Chambre n'ont pas confiance dans le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources parce qu'il n'est pas raisonnable dans les négociations avec les provinces productrices de pétrole. Par ailleurs, toutes les provinces, celles qui fabriquent du matériel pétrochimique et celles qui ont le pétrole risquent de perdre énormément d'emplois à cause de l'attitude insoutenable du ministre. Aussi, je propose, appuyé par le député de Burlington (M. Kempling):

Que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources démissionne immédiatement afin de favoriser la reprise économique au Canada.

Mme le Président: La Chambre consent-elle à l'unanimité à ce que le député présente sa motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

● (1410)

LES PENSIONS

LA PRÉSENTATION D'UN PROJET DE LOI PRÉVOYANT LE VERSEMENT DE PENSIONS À TOUS LES CONJOINTS RETENUS AU FOYER—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

L'hon. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Madame le Président, en vertu de l'article 43 du Règlement et appuyé par le député de Vancouver-Est (M^{me} Mitchell), je propose:

Que la Chambre exhorte le gouvernement qui, à plusieurs reprises, a reconnu le rôle que jouent les conjoints qui travaillent au foyer, à présenter à la Chambre un projet de loi prévoyant le versement de pensions à tous les conjoints retenus au foyer...

J'insiste sur le mot «tous».

... et non seulement à ceux peu nombreux qui sont au haut de l'échelle des revenus et qui peuvent verser une double cotisation au Régime de pensions du

Canada, puisque la Chambre estime que tous les conjoints retenus au foyer ont droit à des pensions égales à celles que touchent les personnes qui ont cotisé au Régime de pensions du Canada, et puisqu'il est clair, de plus, que seul un régime véritablement universel reconnaîtra l'apport que font à notre société les personnes qui travaillent au foyer.

Mme le Président: Une motion de cette nature ne peut être présentée sans le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

L'AIDE EXTÉRIEURE

LES BOURSES D'ÉTUDE—LE RETRAIT DE L'AIDE ACCORDÉE À L'ANCIEN PREMIER MINISTRE DE LA JAMAÏQUE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Doug Neil (Moose Jaw): Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire extrêmement urgente. Selon certaines informations récentes, M. Micheal Manley, premier ministre de la Jamaïque défait aux dernières élections et ami de longue date du premier ministre du Canada (M. Trudeau), a été invité à se porter candidat à l'octroi d'une bourse d'étude canadienne en aide extérieure d'une valeur de \$60,000. Étant donné que les étudiants canadiens et étrangers dignes de cette bourse sont foule et que leur philosophie et leurs idéaux se rapprochent plus de ceux de la majorité des Canadiens que les principes radicaux défendus par M. Manley, je propose, avec l'appui du député d'Assiniboia (M. Gustafson):

Que le gouvernement enjoigne M. Yvan Head, président du Centre de recherches pour le développement international, d'annuler l'invitation qui a été faite à M. Manley et de rechercher et de financer des étudiants dont la philosophie et les objectifs sont compatibles avec la pensée canadienne et occidentale.

Mme le Président: La Chambre consent-elle unanimement à débattre la motion du député?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES FAILLITES

ASTRA-TRUST—ON DEMANDE UNE ENQUÊTE SUR LES ACTIVITÉS—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Bill Kempling (Burlington): Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement. La faillite d'Astra Trust a fait subir des pertes énormes aux créanciers et actionnaires de cette société. Re-Mor, la société hypothécaire d'Astra Trust, a escroqué des millions de dollars au public en se livrant à des pratiques commerciales qui vont des fausses déclarations aux manœuvres frauduleuses, en passant par la supercherie, les lurrres, et les volte-face et autres procédés foncièrement malhonnêtes que la direction et les administrateurs d'Astra Trust ainsi que Re-Mor et la société C & M Financial Consultants ont mis sur pied et à exécution. Je propose donc, avec l'appui du député de St. Catharines (M. Reid):